

# Commune de Parenty

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal  
séance du 29 octobre 2021.

**Le vendredi 29 octobre 2021, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraiter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.**

**Étaient présents :** Serge Depraiter - Marie Andrieu - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Marie-France Huchin - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf .

**Était absents excusés :** Olivier Delseaux - Thomas Peron.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire rappelle qu'à l'occasion du Conseil du 10 septembre 2021, les conseillers ont entériné que le procès verbal est considéré comme validé dès lors que le projet de rédaction adressé à chacun d'entre-eux par mail ne nécessite pas de modifications; si tel devait toutefois être le cas, charge au secrétaire de séance de les consigner dans le PV.

Le procès verbal étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

## Fêtes de Noël 2021

Les fêtes de fin d'année donneront lieu à plusieurs événements festifs :

- L'arbre de Noël pour les enfants de Parenty le dimanche 12 décembre à la salle des fêtes à 15h. Au terme d'un spectacle pris en charge par le Comité des fêtes, l'ensemble des enfants résidant à Parenty se situant entre 0 an et le CM2 recevront un jouet offert par le Comité des fêtes et un sachet de chocolat remis par l'association Bibliothèque de Parenty et le Club de l'Avenir. Un chocolat chaud sera servi par la municipalité.

- Les colis de Noël aux aînés de la commune âgés d'au moins 70 ans (soit 68 personnes) ainsi qu'au personnel communal (soit 6 personnes) seront distribués par les membres du Conseil le samedi 18 décembre. Il s'agit d'un panier rassemblant des produits alimentaires à caractère festif qui seront fournis par CourseFa'Syl pour un montant de l'ordre de 35 euros l'unité. Charge à l'adjoint en charge des festivités et à l'ensemble des conseillères d'en déterminer le contenu.

Ludovic Lozinguez indique que Thomas Peron lui a suggéré de proposer des produits AKEO (produits ménagers, café) qu'il commercialise en vue de compléter les colis. A l'unanimité, les membres déclinent la proposition estimant que cette offre ne relève pas de produits festifs.

## Location de salle

Afin d'éviter tout risque de doublon dans le cadre de la location de la salle des fêtes, le maire suggère de prendre en charge la gestion des locations et ce, dès le 1er janvier prochain. La proposition est approuvée à l'unanimité. L'assurance responsabilité civile est dans tous les cas exigée aux locataires.

Le Conseil se prononce également en faveur de la mise à disposition de la salle à titre

gratuit dans le cadre de réunions organisées par des organisations locales (Groupama...). Enfin, Serge Depraeter interroge quant aux dispositions à prendre en cas de casse ou de disparition de couverts. Julien Mailly suggère que comme dans d'autres communes, cela soit facturé sur la base de 2 euros/pièce de table. La décision est approuvée à l'unanimité.

## Chantiers extérieurs

Un an après avoir fait l'objet d'une réflexion en Conseil, tandis qu'une première tranche de chantiers de restauration des voiries vient de s'achever, la salle des fêtes s'est offert une nouvelle toiture et les travaux de terrassement qui accueilleront courant novembre un plateau multisports, un boulodrome, une table de ping-pong... ont débuté. Des avancées importantes qui satisfont le maire mais également l'adjoint aux travaux Michel Gurlain qui au passage remercie les agriculteurs qui ont accepté d'entreposer de la terre issue des terrassements dans leurs champs. Alors que des travaux sont encore à conduire aux vestiaires du terrain de foot (électricité, isolation...), un chantier conséquent reste à conduire au cours de ce mandat, celui du réaménagement du centre du village.

## Acquisition de concessions au cimetière

Suite à des demandes récurrentes émanant de personnes extérieures du village, le maire rappelle que le Conseil a statué pour que l'achat de concessions dans le cimetière de Parenty demeure exclusivement réservé à la population du village.

## Remboursement de prêts

La conseillère déléguée à la commission des finances et du budget Marie-France Huchin donne lecture de la décision modificative approuvée le 10 septembre 2021 portant sur le paiement des remboursements d'emprunts.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues fonct	553,72 euros	
<b>Total D 022 : Dépenses imprévues fonct</b>	<b>553,72 euros</b>	
D 023 : Virement section investissement		0,00 euro
<b>Total D 022 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00 euro</b>
D 1641 : emprunts		1 779,45 euros
<b>Total D 16 : Remboursement d'emprunts</b>		<b>1 779,45 euros</b>
D 21318 : autres bâtiments publics	1779,45 euros	
<b>Total D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 779,45 euros</b>	
D 66111 : intérêts réglés à l'échéance		553,72 euros
<b>Total D 66 : Charges financières</b>		<b>553,72 euros</b>
R 021 : virement de la section de fonctionnement		0,00 euro
<b>Total R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00 euro</b>

## **Recensement de la population**

Reporté en 2021 pour raison sanitaire, le recensement de la population de Parenty se déroulera en début d'année prochaine. Il nécessitera l'intervention de deux personnes ; tandis que Marie-Anne Deruelle assurera la coordination, une deuxième personne qui reste à recruter sera désignée en tant qu'agent recenseur.

## **Commémoration du 11 novembre**

Le 11 novembre la cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts sera de nouveau ouverte au public. Philippe Duboëlle indique que l'information sera publiée dans La Gazette parentoise dont l'impression est programmée dans les prochains jours. Départ de la mairie à 11h30, discours au Monument et retour à la salle pour un vin d'honneur. Le port du masque est exigé. Une gerbe sera commandée auprès de l'Arrosoir à Desvres et les boissons seront commandées auprès de CourseFa'Syl.

## **Eclairage extérieur de la bibliothèque**

L'éclairage de la bibliothèque est assuré entre 17h et 20h, au delà, un détecteur automatique prend le relais. Ce qui selon le maire s'accompagne d'un allumage intempestif qui pourrait se traduire par une consommation élevée d'électricité. Sébastien Hibon est chargé d'examiner le problème et de chiffrer l'intérêt de modifier le fonctionnement qui repose sur un éclairage led.

## **Acquisition d'un véhicule utilitaire**

Suite à la décision prise par le Conseil pour la revente du tracteur dont les coûts d'exploitation demeurent prohibitifs, le maire fait part de l'acquisition d'un fourgon d'occasion Opel Vivaro âgé des 10 ans pour un coût de 3 500 euros TTC auprès des Ets Compiègne à Courset. Le véhicule sera équipé d'un crochet par la suite et son financement sera couvert par le budget 2022. Le coût de l'assurance est de 32,86 euros/mois.

## **Réclamation par courrier anonyme**

Le maire précise avoir reçu une lettre anonyme émanant d'une personne se plaignant du manque d'entretien de la rue de Thubeauville descendant vers Lacres (territoire de Lacres). Il s'en est ému auprès du maire de Lacres qui lui a adressé une fin de non recevoir.

## **Sortie d'inventaire**

M. le maire précise qu'il a procédé à la revente d'un tracteur-tondeuse appartenant à la commune et immobilisé depuis plusieurs années par manque d'entretien. Sa sortie de l'inventaire comptable se solde par un prix de revente de 350 euros (acheté 1 900 euros en 2016).

## **Mise en place d'un Conseil junior**

Philippe Duboëlle fait état de l'avancement du projet. Maintes fois retardé du fait de la crise sanitaire, la création d'un Conseil junior à Parenty va faire l'objet d'une réunion d'information suivie d'un vote le samedi 27 novembre prochain à 15 h afin de désigner les conseillers junior siégeant. Des jeunes de la commune qui doivent être âgés entre 8 et 16 ans et qui siégeront pour une durée de deux ans. Le nombre d'élus a été fixé à huit mais leur nombre pourra évoluer positivement afin de ne pas décevoir les bonnes volontés. Philippe Duboëlle invite les conseillers à motiver la jeunesse parentoise à

adhérer à cette initiative, une première dans la région. En outre, le Conseil valide la publication d'un flyer qui sera distribué en même temps que La Gazette Parentoise.

## **Projet de création d'un site Internet dédié à Parenty**

Philippe Duboëlle fait état de l'avancement du projet. Afin de rendre cet outil performant, de nombreux éléments d'information ont été fournis ces derniers temps à Nicolas Latour notre webmaster qui conduit un travail de construction jugé remarquable. Au cours de la prochaine rencontre, il conviendra d'apporter les derniers ajustements avec l'objectif de rendre ce site opérationnel à la fin de l'année. Serge Depraiter propose que le site fasse l'objet d'une présentation aux conseillers municipaux au cours du prochain Conseil le 17 décembre prochain à 20 heures.

## **Questions diverses**

Damien Leduc signale avoir reçu des plaintes pour constatation de vitesses élevées dans le hameau de Thubeauville.

Elisabeth Lemor propose qu'il soit procédé à une mise en peinture de l'école.

Marie Andrieu indique qu'elle continue à recevoir des plaintes de Diana Darques à propos du passage régulier de quads dans la rue du Bois de Caumont.

Carine Fourcroy fait part du succès rencontré par l'association Bibliothèque de Parenty dans le cadre de la fête d'Halloween qui compte 60 inscrits. Elle invite les personnes volontaires à participer à une réunion de préparation de la soirée Années 80 qui se déroulera le 20 novembre prochain (190 personnes inscrites).

A l'interrogation de Julien Mailly portant sur la revente du tracteur de la commune, le maire indique que cela nécessite de disposer d'une cotation ; celle-ci a été réclamée auprès de Novagri.

De même face aux difficultés rencontrées cette année lors de la coupe du gazon sur le terrain de foot, Julien Mailly suggère de disposer d'une balayeuse derrière la tondeuse. Le maire s'interroge quant à lui sur l'intérêt d'un tel investissement, une question qui mérite toutefois réflexion.

Philippe Duboëlle s'interroge quant à la pertinence du maintien des permanences mensuelles par les conseillers au regard de leur fréquentation par le public. Au terme d'un tour de table il apparaît que l'expérience ne s'est pas révélée concluante. Il est par conséquent décidé d'y mettre un terme définitif.

Tandis que les demandes de parrainage dans le cadre des présidentielles se multiplient, Philippe Duboëlle interroge le maire quant aux sollicitations qu'il a reçu. Le maire précise qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande.

Suite aux travaux d'arasement des bas-côtés rue des Hêtres qui ont conduit à une remise à limite des parcelles agricoles, Frédéric Dupend estime que ce traitement doit s'adresser à tous, y compris aux riverains qui possèdent des haies en bordure de rue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré